

initiatives



environnement

Au service d'une gestion humaniste de l'environnement

CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN NOUVEL ESPOIR ?



MEUSE

La revue du CPIE de Meuse N°15

JANVIER 2016



LA COP 21, OU COMPRENDRE À L'ÉCHELLE LOCALE L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES PLANÉTAIRES...	3
LUNDI 30 NOVEMBRE : TOP DÉPART !	4
J'AI RATÉ LE DÉBUT...	4
C'EST QUOI L'EFFET DE SERRE ?	5
LA COP 21 : QUÉSACO ?	6
UNE URGENCE CLIMATIQUE AU PREMIER PLAN : NOUS DEVONS PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS !	7
LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL !	10
APPEL À LA CO-RESPONSABILITÉ	13
L'ACCORD DE PARIS	15

LA COP 21, OU COMPRENDRE À L'ÉCHELLE LOCALE L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES PLANÉTAIRES...

Olivier AIMONT

Directeur Général du CPIE de Meuse

L'organisation de la Cop 21 a été le point majeur de cette année 2015. Mais comment ne pas penser aux attentats de Paris qui ont marqué cette fin d'année et qui restent dans les consciences de chacun ? Que pouvons-nous attendre d'un tel évènement ? Entre le scepticisme et la communication officielle, la conférence internationale pour le climat s'est déroulée dans un contexte social et économique incertain qui positionne le développement durable en arrière-plan de nombreuses urgences de court terme. A l'échelle internationale, l'information dominante est polarisée par les conflits mondiaux, la guerre en Syrie, la gestion des réfugiés qui atteignent fin 2015 le million pour l'Union Européenne. La montée en puissance des nationalismes focalise également de nombreuses incertitudes pour des citoyens assez désemparés par des événements dont ils n'ont pas la maîtrise.

Ce contexte ne constituait en rien une facilité pour se porter candidat pour l'accueil de la COP 21. C'est ce que devait vraisemblablement penser le Président de la République François Hollande et l'ensemble des autorités institutionnelles mobilisées pour l'organisation de cet évènement. J'ai eu la possibilité, en tant qu'observateur de l'UNCPIE (Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement), de participer quelques journées à cette rencontre internationale. J'ai souhaité en restituer mes impressions et faire le point sur les enjeux et les finalités de cet évènement en tant que représentant d'une ONG, mais surtout en tant que citoyen éclairé et impliqué sur le terrain à la mise en œuvre d'initiatives dédiées au développement durable.

La perception des enjeux liés au développement durable reste difficile à appréhender à l'échelle des individus. Certes, nous sommes tous sensibilisés à avoir des pratiques « éco-responsables » mais force est de constater les grandes difficultés à inscrire le développement durable comme un axe prioritaire opérationnel et à bien comprendre à l'échelle locale l'ensemble des problématiques planétaires.

LUNDI 30 NOVEMBRE : TOP DÉPART !

C'est parti pour la COP21 ! Le Président de la République François Hollande donne le coup d'envoi de la COP 21, à 11 heures, ce 30 novembre 2015, après avoir accueilli avec le premier Ministre Manuel Valls, le Ministre des Affaires Etrangères Laurent Fabius, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable Segolène Royale et le Secrétaire Général des Nations-Unis Ban Ki-Moon, et les 150 Chefs d'Etat mobilisés pour l'évènement qui se tient au Bourget.

A partir de l'ouverture de la COP21, le temps va filer pendant deux semaines avec comme but d'essayer d'atteindre un accord partagé par 195 pays. Cinquante pages de négociations sont ainsi en discussion serrée à partir de ce lundi 30 novembre. Mais n'oublions pas qu'un travail préparatoire de trois années a permis de poser les bases de cette conférence internationale. La grande difficulté de cet accord est qu'il devra être validé à l'unanimité... ce qui n'est pas gagné !

J'AI RATÉ LE DÉBUT...

COP pour «Conference of the parties», soit la Conférence des parties, les parties étant les Etats signataires de la convention internationale découlant de cette conférence.



Le choix du pays hôte se fait selon des règles précises : il est choisi par rotation parmi les 5 groupes régionaux de l'ONU (Afrique / Asie-Pacifique / Europe orientale / Amérique latine Caraïbes / Europe occidentale et autres États). Puis l'Etat est choisi en interne du groupe. Les candidats doivent présenter un projet permettant accueil, accessibilité et sécurité.

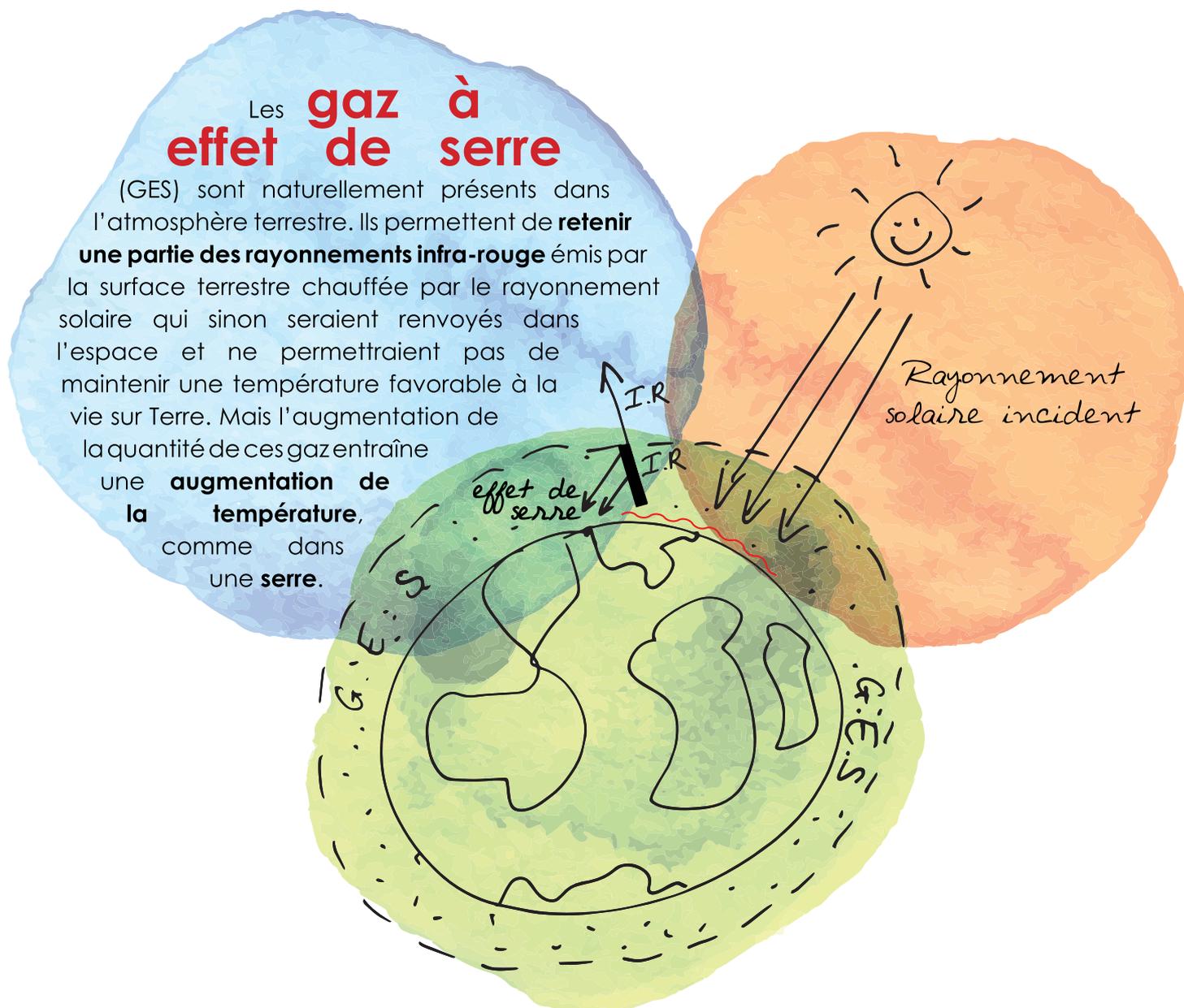
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 · CMP11

21 : c'est la 21ème conférence pour la convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques. La première a eu lieu à Stockholm en 1972. La 20ème s'est déroulée à Lima (au Pérou) et a fourni un document préparatoire au futur accord de Paris.
La COP 22 aura lieu en 2016 à Marrakech (Maroc).

CMP : c'est la conférence annuelle des Parties au Protocole de Kyoto (en 1997, lors de la COP3), accord international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. COP et CMP sont couplées depuis l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto en 2005.

C'EST QUOI L'EFFET DE SERRE ?

Selon le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) créé par l'ONU en 1988, le réchauffement planétaire est très probablement dû à l'augmentation de certains gaz venant des activités humaines, qui accentuent le phénomène naturel d'« effet de serre »...



Les causes de l'augmentation des principaux GES :

Dioxyde de Carbone (CO_2) : utilisation des combustibles fossiles (gaz, pétrole, charbon), déforestation, artificialisation des sols...

Méthane (CH_4) : élevage des ruminants, décharges, exploitations gazières et pétrolières...

Protoxyde d'Azote (N_2O) : utilisation d'engrais azotés, certains procédés chimiques, moteurs à combustion...

Vapeur d'eau (H_2O) : pas d'origine humaine, mais une augmentation de la température due aux autres gaz à effet de serre provoque une évaporation plus importante des océans et augmente donc la quantité de vapeur d'eau atmosphérique. Mais les nuages (composés de vapeur d'eau) remplissent aussi un rôle de « parasol » limitant l'échauffement de l'atmosphère. La vapeur d'eau joue donc à la fois un rôle positif et négatif vis à vis des changements climatiques, étroitement liés aux autres GES, ce qui complique les prévisions...

LA COP 21 EN PRATIQUE

La COP 21, c'est aussi 2000 ONG (Organisations Non Gouvernementales) accréditées qui se mobilisent pour que les décideurs de la Planète soient vraiment au rendez-vous de cette rencontre qui se veut historique. Après l'échec de Copenhague (en 2009), Paris sera-t-elle à la hauteur ? Cette interrogation est partagée par une grande majorité des acteurs qui s'impliquent de près ou de loin dans cette conférence.



L'organisation de la COP 21, dont le coût est de 182 millions d'euro et le bilan carbone estimé à 300 000 tonnes de CO₂, doit donc rechercher une unanimité sur cette limite fatidique de 2°C en 2100. Pour atteindre cet enjeu colossal rien n'est effectivement gagné et le chef d'orchestre, Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères et Président de la COP21, n'est pas au bout de ses peines !

Dès les premiers jours, le compte à rebours est palpable. L'espace réservé à la COP 21 au Bourget donne l'impression d'une grande ruche où se côtoient 40 000 personnes représentant des organisations gouvernementales, observateurs variés et représentant des ONG, sans oublier ce qui ressort de l'organisation générale de l'accueil de la France et des Nations Unies (sécurité, information, alimentation, gestion...).

En toute objectivité, on peut dire que l'organisation a répondu très concrètement aux attentes. Deux espaces proches et distincts

sont les lieux phares de la COP 21 de Paris : un espace « officiel » dédié à la négociation à proprement parler, destiné à l'ensemble des délégations, et un espace dédié à la société civile, « Génération Climat ». Ces espaces accueillent le grand public et les ONG qui ont la possibilité d'avoir des espaces de présentation et de valorisation de leurs activités. « Génération Climat » est le lieu privilégié de conférences, débats, tables rondes et d'expositions où se côtoient les personnalités politiques et médiatiques, ministres, élus régionaux, locaux, acteurs de la société civile, représentants des administrations, scientifiques, visiteurs et évidemment la presse internationale...

En complément des délégations gouvernementales, l'ONU prévoit une participation des « observateurs » autour de 9 collectifs :

- 1- Les milieux professionnels et industriels
- 2- Les Organisations Non Gouvernementales
- 3- Les administrations locales et les autorités municipales
- 4- Les organisations représentant les populations autochtones
- 5- Les instituts de recherche et les organisations indépendantes
- 6- Les organisations syndicales
- 7- Les organisations militantes « féministes » pour une égalité Homme-Femme (Women and Gender)
- 8- Les organisations de jeunesse
- 9- Les organisations agricoles (Farmers)

Les différents espaces d'expression (pavillons, salles de conférences) permettent de traiter la question du climat sous des angles particulièrement diversifiés. Ce véritable « brassage », ce décloisonnement ne sont pas pour me déplaire dans une société où les différentes sphères qui la constituent ont du mal à se côtoyer.

UNE URGENCE CLIMATIQUE AU PREMIER PLAN : NOUS DEVONS PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS !

En 2006 nous sommes nombreux à avoir été marqués par ce film choc «Une vérité qui dérange» qui avait comme but de réveiller les consciences. Le combat courageux d'Al Gore, Vice-président des États-Unis, a valu à son film l'Oscar du meilleur documentaire en 2007. A cette époque déjà, Al Gore préconisait un véritable plan Marshall sur le climat. En 1997, le dérèglement climatique et ses nombreuses incidences sur l'environnement sont formalisés par l'accord international de Kyoto qui sera mis en application seulement en 2005. L'accord non ratifié de Copenhague (COP 15), et qui n'a donc aucune valeur juridique, est un échec de la communauté internationale à faire évoluer un projet de développement durable commun. Avant Paris, Kyoto reste donc l'accord de référence !

Près de dix ans après, à Paris, on peut évidemment toujours se poser la question de ce que peut représenter l'objectif de ne pas dépasser un réchauffement moyen de 2°C dans notre vie de tous les jours... «A quoi bon ! Il y a d'autres priorités et urgences !», «Marre de l'environnement !» peut-on entendre de la part de certains interlocuteurs (pas très objectifs), certains étant les mêmes qui ont porté le Grenelle de l'environnement (allez savoir pourquoi ?).

Ce qui est sûr, c'est que la perception des enjeux environnementaux n'est pas la même selon que l'on se trouve en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique, en Amérique du Sud, dans le Pacifique, en Sibérie, en Chine ou en Inde...

Ce qui peut changer à Paris, c'est déjà le très gros travail de fond de «la société civile organisée», des ONG, des collectivités, des entreprises, mais également la mobilisation accentuée de nombreux Etats qui mesurent beaucoup plus précisément les effets renforcés du dérèglement climatique. Depuis 1992 à Rio, le développement durable - bien que difficilement appréhendable dans sa formulation, sa lecture, son approche - est devenu un élément de repère « d'une autre mondialisation » dans laquelle de plus en plus de citoyens s'inscrivent localement. Une autre évidence est celle des réseaux de communication qui construisent au-delà des frontières les échanges. Les Etats et leurs gouvernements sont attendus au tournant et les discours doivent maintenant être suivis par des actes !



La première chose à comprendre c'est finalement la « petitesse de notre belle planète »

Les enjeux environnementaux dépassent les frontières et les activités humaines ont des effets induits directs et indirects que l'on ne soupçonne pas forcément. Le climat est révélateur de cette situation et nous permet de percevoir les cycles environnementaux (air, sol, eau). Les activités humaines dans leur ensemble ont des effets quantifiables sur l'environnement, qui lui-même, a des incidences sur les sociétés humaines : de nombreuses populations sont ainsi directement exposées à l'élévation du niveau des océans, l'agriculture dans le monde est aussi largement impactée, les coûts induits du dérèglement

climatique concernent le développement social et économique, la démographie et de nouveaux phénomènes migratoires, la géopolitique et les conflits dans le monde, l'accès aux ressources, l'agriculture et l'alimentation...

Les effets du changement climatique sur la Terre sont maintenant très sérieusement étudiés par une communauté scientifique internationale regroupée au sein du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Ce qui est sûr, quoi qu'en disent les «climatosceptiques», c'est que l'ensemble de nos activités est à l'origine, depuis plus d'une centaine d'années, d'une production de GES (Gaz à Effet de Serre) ayant des incidences sur le climat de la Terre. L'Homme, qui développe ses activités en utilisant les ressources naturelles, est de fait affecté. La biodiversité (diversité des organismes vivants) est elle-même un révélateur des changements environnementaux qui nécessitent toute notre attention.

Objectif : 2°C !

Pour atteindre l'objectif de limiter la hausse des températures moyennes de 2°C d'ici 2050, la réduction des GES devra se situer entre 40 et 70 % d'ici 2050, en référence aux valeurs de l'année 2010. En complément, les émissions de Gaz à Effet de Serre devront finalement être nulles en 2100. Mais pour atteindre ces différents objectifs, la COP 21 fait également une grande promotion des énergies renouvelables. L'un ne va pas sans l'autre !

L'effet de serre est un phénomène naturel,

mais depuis un siècle, les activités humaines liées à la combustion des ressources fossiles ont renforcé la présence de GES comme le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane (CH₄)... Cette augmentation entraîne une augmentation de la quantité de chaleur « piégée » dans l'atmosphère. D'après les études scientifiques, le niveau actuel de CO₂ est le plus haut que l'on connaisse depuis 650 000 ans ! Cette situation a des impacts complexes sur notre climat et par conséquent sur l'Homme. A la fin des années 90, avant ce 21ème siècle, la concentration du dioxyde de carbone était de 365 ppmv (unité de mesure : partie par million de volume) ; la concentration en méthane (CH₄) était de 1600 ppbv (partie par milliard de volume). La publication de l'OMM des données 2014 (Organisation Météorologique Mondiale) nous indique pour le CO₂ : 397 ppmv et pour le CH₄ ; 1833 ppbv.

En 2015, les températures moyennes se sont élevées de 1,02°C depuis la période dite préindustrielle (milieu du XIXème siècle).

Pour beaucoup, ces évolutions peuvent paraître abstraites et peu significatives, mais à l'échelle de la planète elles sont considérées par l'ensemble des spécialistes comme très rapides. Il faut retenir que l'analyse des prélèvements glaciaires témoigne que ces taux sont les plus élevés depuis plus de 600 000 ans et qu'ils induisent des phénomènes climatiques qui impactent de manière significative l'Homme et son environnement. Les avis divergent sur la COP21, ses objectifs et les résultats attendus,



mais la mobilisation du plus grand nombre doit permettre d'indiquer clairement à nos dirigeants les attentes que nous, citoyens, avons pour que cet événement soit une réussite !

Une nécessaire solidarité internationale :

Ce qui n'était pas visible au premier abord, très peu mesurable par les citoyens que nous sommes et très peu relayé par les médias, c'est que **la COP 21 pose prioritairement la question de la solidarité internationale.**

La nécessité de se diriger vers le renforcement d'une solidarité internationale entre les «Pays du Sud» et ceux «du Nord» est devenue un point indispensable de la gouvernance planétaire. Le dérèglement climatique impacte très fortement les pays du Sud et leur économie est fragilisée. L'alimentation, l'accès à la ressource en eau, l'agriculture, l'éducation, la lutte contre les inégalités sont des urgences. Ce sont sûrement ces aspects qui apparaissent comme les plus importants et qui font que la conférence internationale pour le climat doit trouver un cadre de convergence allant au-delà de simples prouesses technologiques. Les « Petits Etats Insulaires » regroupés dans leur représentation expriment également leur souhait d'un accord contraignant, et ont évoqué clairement leurs attentes pour « repartir avec de bonnes nouvelles ». Il y a en effet urgence, quand on se situe à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, de voir aboutir un accord international digne de ce nom sur le Climat !

Pour les Pays du Nord le dérèglement climatique et tout ce qu'il englobe est de plus en plus prégnant et intégré à la question du développement social et économique. D'ailleurs, les classes sociales défavorisées sont les grandes perdantes des problèmes environnementaux. La crise des réfugiés a mis un coup de projecteur sur le problème de la précarité et de la pauvreté en Europe. L'analyse d'Oxfam, confédération d'ONG luttant contre la pauvreté, mérite une lecture attentive. L'engagement d'un projet de



société reposant sur le développement durable ne peut occulter objectivement ce problème majeur. La réussite de la COP 21 reposera pleinement sur les réponses apportées aux plus défavorisés. Le développement durable ne doit absolument pas être un concept porté par une élite et échappant à une grande partie de la population !

La réponse aux plus défavorisés : l'économie solidaire

Ainsi, « entre 2009 et 2013, 7,5 millions de personnes supplémentaires ont été classées en situation de privation matérielle aiguë dans l'Union Européenne (UE). Elles comptent parmi les 123 millions de personnes risquant de sombrer dans la pauvreté et l'exclusion sociale – soit près d'un quart de la population de l'UE –, dans un continent qui a vu son nombre de milliardaires passer de 99 à 342, entre 2009 et 2013. La France, à elle seule, compte plus de 11 millions de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, un chiffre qui ne se réduit pas sur les dix dernières années. Elle connaît également une des augmentations les plus importantes des inégalités des revenus disponibles entre 2005 et 2013 » (Source : OXFAM, Rapport «123 000 000 d'Européens au bord de sombrer dans la pauvreté»). Certes le climat n'est pas la cause de cette situation, mais il en est un facteur aggravant qui affecte l'énergie, l'habitat, l'alimentation, le coût de la vie. Ce qui est d'ailleurs marquant à ce sujet, c'est l'émergence et le développement d'une **économie solidaire** portée par de nombreuses initiatives citoyennes visant à compenser un développement à géométrie variable dans un contexte de « croissance économique » à bout de souffle !

LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL !

La transition écologique interroge directement les conditions de développement de notre société et leur impact actuel et futur sur l'exploitation des ressources naturelles. C'est l'approche écologique - qui s'intéresse directement aux interactions entre l'Homme et son environnement - qui a d'ailleurs été à l'origine de l'émergence du concept de développement durable.

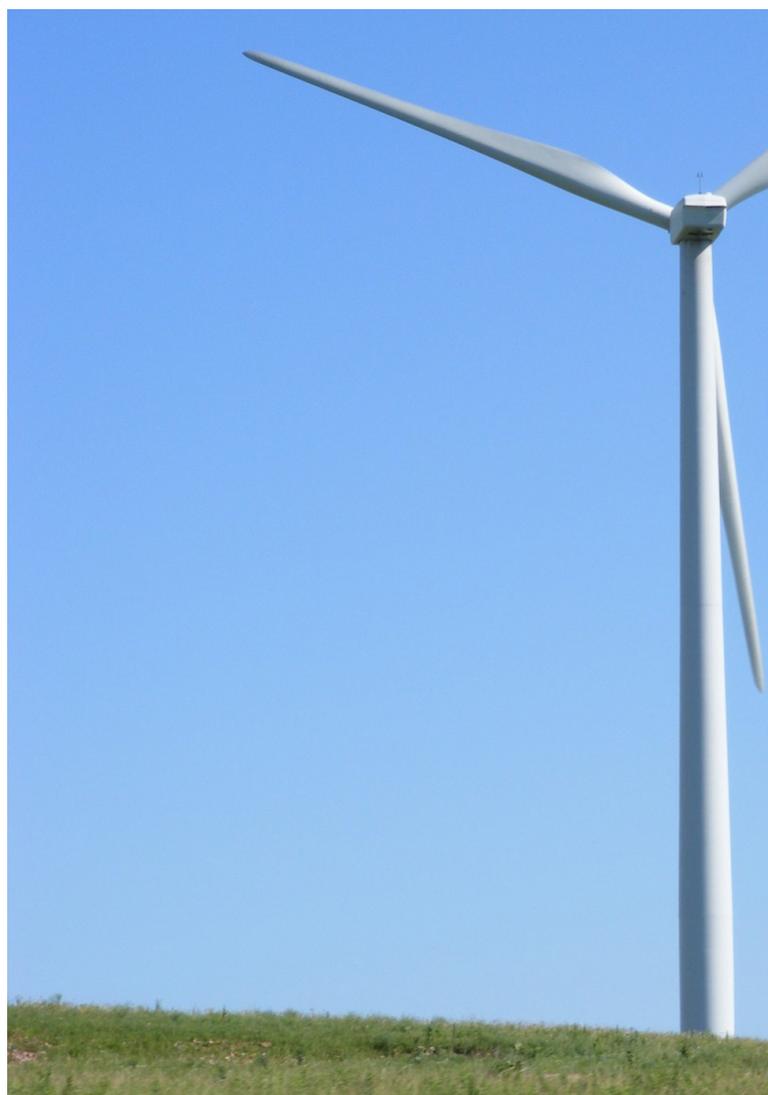
L'exploitation de la ressource en eau, les ressources énergétiques fossiles, les ressources naturelles, la protection de la biodiversité sont peut-être les domaines qui ressortent le plus spontanément quand on parle de transition écologique. Cet espace d'appréciation s'élargit quand on aborde le changement climatique et donc la rationalisation de l'usage de l'énergie qui concerne nos moyens de transports, l'usage de nos bâtiments, la production des gaz à effet de serre : la transition énergétique !

Ces domaines sont en interaction les uns avec les autres et soulignent les liens étroits établis entre l'environnement et notre développement. La prise en compte de l'écologie aujourd'hui conditionne nos possibilités de développement futur !

Cette transition qui imprègne progressivement de nombreux aspects de notre société et de son développement, concerne dorénavant la conduite de nombreuses politiques publiques qui se déclinent du planétaire au niveau local. La transition écologique est la priorité, mais c'est aussi la complexité ! Les enjeux sont là, mais les conditions de mise en œuvre, d'appropriation par le plus grand nombre et les actions qui en découlent sont entravées par beaucoup d'obstacles liés aux urgences de court terme qui interfèrent avec de nombreuses échéances liées à notre tableau de bord d'un développement durable !

Vers une prise de conscience collective

Oui, la transition écologique nous interpelle sur nos difficultés et sur notre capacité à anticiper les problèmes environnementaux. Comment envisager un développement soucieux prioritairement de la préservation



des ressources naturelles et répondre aux problèmes économiques et sociaux, parties intégrantes du projet de nos sociétés ?

La question de la transition écologique est celle de l'évolution d'un développement collectif et individuel. La difficulté repose sur la possibilité de renforcer la prise de conscience des individus, notre éco-responsabilité, et celle de nos organisations qui répondent à de nombreux paramètres qui entrent parfois en contradiction : politiques, institutionnels, économiques, sociaux, financiers, corporatistes... Et l'écologie dans tout ça ? Comment la situer ? Comment l'intégrer ? Comment en faire une priorité dans un monde de changements rapides, qui fait face à l'urgence, au court terme et ceci même dans les pays les plus développés économiquement ?

Le poids de la science est-il réellement suffisant pour faire évoluer les prises de consciences ? Les écologues, les climatologues, les biologistes...

nous apportent des témoignages nombreux sur les dégradations de notre environnement et les conséquences sur l'humanité, mais la prise de conscience reste difficile à opérer dans ce 21ème siècle du « développement durable ».

Le rôle des associations

Pour développer une « capacité collective » à l'innovation et au changement, les associations sont en première ligne. Ces enjeux généraux prioritaires pour lesquels une grande partie de la population se sent préoccupée sont ressentis comme insaisissables : comment agir ? Comment faire évoluer notre vie quotidienne ? Comment mettre en cohérence mon projet économique et « est-ce que je serai véritablement gagnant dans un système marchand ? » Quelle approche des publics ? Quelle approche des territoires ? Quels leviers ? Quelles économies ?

A ce niveau, l'accompagnement de projets, la concertation et la médiation, la sensibilisation et la capacité à mobiliser sont des paramètres cruciaux que développent les associations. C'est dans ce cadre qu'interviennent notamment les CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) : la mobilisation citoyenne au service d'une transition écologique.

Innover dans les moyens

Cette transition nous pousse à trouver des moyens d'actions internes et externes.

- Internes : la famille, l'association, l'entreprise, la collectivité...
- Externes : les projets, le territoire, les compétences exercées, les partenariats, les coopérations développées...

Les différentes démarches engagées par le réseau des CPIE témoignent du rôle important des associations. Elles sont souvent présentes et interviennent directement ou indirectement à tous ces niveaux et sont pleinement en



capacité d'appréhender très concrètement ces différents défis de la transition écologique.

- Nous avons besoin de militants, d'éclaireurs, d'expertise citoyenne,
- Nous avons besoin d'éducateurs, de formateurs,
- Nous avons besoin d'accompagnateurs, de médiateurs, de décideurs qui portent pleinement la responsabilité et la motivation vers cette transition.

Quels que soient les domaines d'interventions, l'émergence de nouvelles compétences est mesurable dans la conduite des projets et la « gouvernance ».

La question est bien de savoir comment se fondent les choix et comment devenir contributeur d'un projet cohérent en relation avec un territoire de proximité. Les circuits courts énergétiques, les productions locales et les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les jardins partagés et l'agriculture urbaine, les ressourceries, les sciences participatives et les Observatoires Locaux de la Biodiversité, les Agenda 21 locaux et les DDmarchés émergent sur nos territoires et démontrent que les portes d'entrées à la transition écologique sont multiples, porteuses d'une économie locale, de création de nouvelles solidarités et d'échanges entre nos villes et nos campagnes.

La transition écologique est là et devient l'expression de pratiques culturelles, sociales, économiques qui viennent s'associer aux problématiques écologiques.

Dans la transition écologique, il faut s'intéresser

de très près à l'économie circulaire qui constitue un concept relativement récent et très opérationnel. L'économie circulaire nous amène directement aux conditions d'exploitation des ressources. C'est la résultante très mesurable des possibilités d'actions en interne et en externe qui touchent les différents niveaux d'organisation, de la cellule familiale à l'entreprise et au territoire. Un travail très pertinent peut rapidement se mettre en œuvre sur :

- la provenance des produits, les matières premières qui les constituent, le cycle de fabrication et de vie des produits, la sobriété énergétique qui leur est liée,
- les possibilités de réutilisation des produits et l'incidence de l'ensemble de la démarche sur un territoire en terme de plus-value pour des producteurs locaux,
 - la relation aux consommateurs,
 - la création de richesses locales, d'emplois, de partenariats et de coopération...



Des raisons d'espérer...

Face aux difficultés de porter ces enjeux majeurs, toutes ces initiatives, ce « bouillonnement créatif », comme le dit Edgar Morin est propice à l'optimisme

! Les changements viennent de la base. Des précurseurs, initiateurs sont là pour mettre en œuvre les filières écologiques de demain et proposer des alternatives au projet de développement de nos sociétés... Et si le développement durable, la transition écologique, s'opéraient finalement de la base ? Des « faiseurs » ? Des initiateurs sont en marche et devraient inciter les décideurs, dans une période de doute et de difficulté, à mettre en avant les associations « éclaireuses »...

APPEL À LA CO-RESPONSABILITÉ

A l'occasion d'une des conférences de la COP 21, j'ai eu le plaisir de rencontrer Alexis Gillet, accompagné par Lydia Nicolle, Déléguée générale de l'association « There Is Alternative », qui sont intervenus pour relayer l'appel de la conférence européenne des jeunes. J'ai souhaité retranscrire cet appel dans son intégralité, parce qu'il témoigne très concrètement des attentes de la jeunesse en faveur de l'environnement.

Appel à la Co-responsabilité

« Nous les jeunes, citoyens du monde, sommes réunis ici à Bruxelles, à la Conférence Européenne des jeunes « Prenons Soins de la Planète » afin de réfléchir à notre avenir, stimuler les décideurs et inciter les personnes à agir sur le changement climatique, tout comme nous le faisons aujourd'hui.

Voyez-vous ce que nous voyons ? Ressentez-vous ce que nous ressentons ? Si oui, alors montrez-le nous !

Quant à nous,

- Nous nous engageons à créer un sentiment de solidarité concernant l'environnement
- Nous nous sentons responsables du développement des énergies renouvelables et de la stabilisation du réchauffement climatique
- Pour une meilleure qualité de vie, nous nous sentons concernés par la sensibilisation de notre communauté sur les causes et les effets de la pollution sur la biodiversité
- Nous nous sentons responsables de la qualité de notre santé et de notre bien-être en respectant notre environnement
- Nous nous engageons à faire face aux enjeux liés à la gestion des déchets.

Pour mettre en œuvre ces responsabilités, nous lancerons les actions suivantes :

- Nous aimerions organiser une grande conférence gratuite : « Comment protéger notre environnement pour les générations futures ? »

- Nous prévoyons d'organiser des semaines thématiques dans les écoles pour éduquer les jeunes sur l'écologie et les changements climatiques
- Nous organiserons des « journées propres » avec des volontaires pour nettoyer les territoires de nos écoles et nos quartiers
- Afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous nous engageons à utiliser des transports alternatifs chaque fois que cela est possible
- Nous allons organiser des campagnes pour promouvoir les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les transports non polluants et pour informer sur les risques liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire, afin de sensibiliser les parties prenantes et les autorités locales sur les enjeux des changements climatiques et les solutions possibles
- Nous voulons organiser des événements pour lever des fonds ; avec l'argent récolté nous cultiverons des plantes dans les espaces disponibles afin d'aider l'avenir à respirer.

Pour réduire les effets des changements climatiques, nous avons besoin de votre aide !

Journalistes, nous vous prions de prendre en compte l'impact de vos messages sur le public. Nous vous mettons au défi de publier plus d'articles portant sur les enjeux environnementaux qui concernent toute la société.

Artistes, soyez nos messagers. Nous vous demandons de montrer l'exemple et d'utiliser votre art pour transformer les paroles en actes.

Chefs d'établissements scolaires, nous vous prions d'organiser des conférences dans les écoles en invitant les maires et les journalistes pour leur faire comprendre à quel point les enjeux environnementaux sont importants. Aidez-nous à interpeller les autorités locales et usines pour que le tri et le recyclage des déchets soient effectifs.

Il y a quelque chose de plus puissant que nous : la Terre Mère ! Alors unissons nos forces, assumons nos responsabilités et soyons plus raisonnables pour notre vie d'aujourd'hui et pour les générations futures.



By Frits Ahlefeldt

Représentants des institutions internationales, nous vous demandons de voter des lois contraignantes vis-à-vis des entreprises et des usines qui polluent. Nous vous prions d'être plus étroitement en contact avec les citoyens afin de les intégrer dans le processus décisionnel. Nous vous invitons à permettre la coopération à tous les niveaux de pouvoir.

Entreprises et chefs d'entreprises, il faut recycler davantage et polluer moins. Nous vous demandons de cesser d'utiliser le système de l'obsolescence programmée de toute urgence.

Représentants des autorités locales, nous vous suggérons de financer et d'organiser des projets avec des parties prenantes sur les changements climatiques, comme des conférences annuelles, des journées de nettoyage ou des campagnes de sensibilisation. Nous vous invitons à coopérer avec d'autres autorités et administrations locales pour faire pression sur les gouvernements nationaux afin d'affronter les enjeux environnementaux. Nous vous invitons à inspecter les industries plus activement pour réduire la pollution.

Si nous ne le faisons pas avec vous,
alors avec qui ?

Si ce n'est pas maintenant,
alors quand ? »



22 mai 2015, Bruxelles

Collectif de jeunes de 14 pays européens,
Projet européen *Prenons Soins de la Planète*.

L'ACCORD DE PARIS : « CONVENTION–CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

L'accord de Paris a été adopté le 12 décembre 2015 à l'unanimité par les 195 pays présents. Il constitue une avancée importante dans la gouvernance de la planète car il est le premier texte élaboré par l'ensemble des pays. Il se donne comme objectif de contenir le réchauffement climatique bien au-dessous des 2°C en référence « aux niveaux préindustriels » et si possible de s'approcher des 1.5°C. Il repose cependant sur la capacité d'engagement des Etats, mais constitue également un document de référence pour l'humanité, et pour les citoyens qui souhaitent s'engager pour que cet accord devienne une base de mobilisation collective pour le Climat, pour un développement durable, pour une solidarité internationale.

En référence aux objectifs visés, l'accord met en évidence l'importance de se rapprocher des « profils des émissions globales de gaz à effet de serre » (GES) compatibles avec la nécessité de rester dans une hausse des températures globales comprises entre 1,5°C et 2°C. La notion de profils correspond aux scénarios projetés : mise en relation du niveau d'émission de GES et des incidences envisagées sur la hausse des températures. **Dans ce cadre, l'accord met en avant l'importance de combler l'écart entre les émissions de gaz à effet de serre actuelles et celles induites par le nouvel accord, avec un relèvement du niveau d'ambition avant et après 2020. Ainsi, l'accélération de la mise en œuvre de la convention et de l'accord de référence de Kyoto doit permettre «de relever l'ambition après 2020».**

En introduction, cet accord formalise clairement le constat et les enjeux :

« Reconnaissant que les changements climatiques représentent une menace immédiate et potentiellement irréversible pour les sociétés humaines et la planète et qu'ils nécessitent donc la coopération la plus large possible de tous les pays ainsi que leur participation dans le cadre d'une riposte internationale efficace et appropriée, en vue d'accélérer la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, reconnaissant également qu'il faudra fortement réduire les émissions mondiales pour atteindre l'objectif ultime de la Convention en soulignant qu'il est urgent de faire face aux changements climatiques, » ...

Une des spécificités importante de cet accord est d'établir un lien prioritaire entre actions pour le climat et obligations de solidarité et de droits à l'échelle internationale. Il met en évidence la notion d'humanité qui dans les mesures de changement prises par les Etats doivent intégrer « les droits de l'Homme, le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées, et des personnes en situation vulnérable, et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations. »

L'accord de Paris met donc en avant la nécessité pour les pays développés d'accompagner les pays en développement sur des objectifs financiers et technologiques, et en particulier la promotion de l'accès à l'énergie durable avec une priorité évoquée pour le continent africain. Un fond de 100 milliards de dollars minimum par an est ainsi fixé pour répondre aux objectifs de coopération Nord/Sud.

Un autre aspect de cet accord concerne l'importance d'une déclinaison locale et d'une mobilisation territoriale. Elle se décline par la promotion d'une coopération régionale et territoriale, l'implication de l'échelon local pour lequel les villes sont des entités particulièrement importantes. La mobilisation de la société civile dans sa diversité, les institutions financières et la place des communautés locales dont les « peuples autochtones » sont également des priorités mises en avant par cet accord.

Vous pouvez nous demander les anciens numéros d'Initiatives Environnement en nous contactant au : 03.29.87.36.65

ou les télécharger sur :

www.cpie-meuse.fr (onglet «Ressources»)

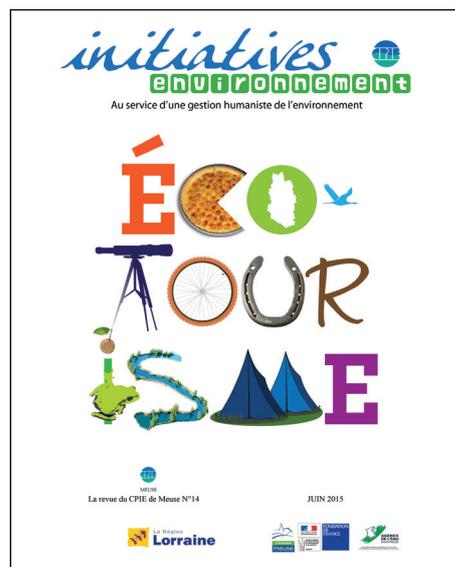
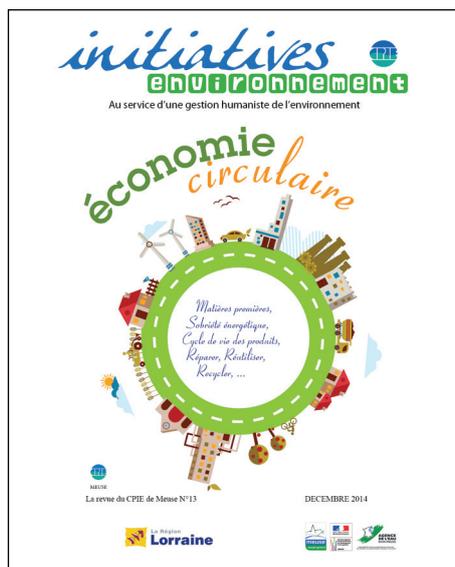
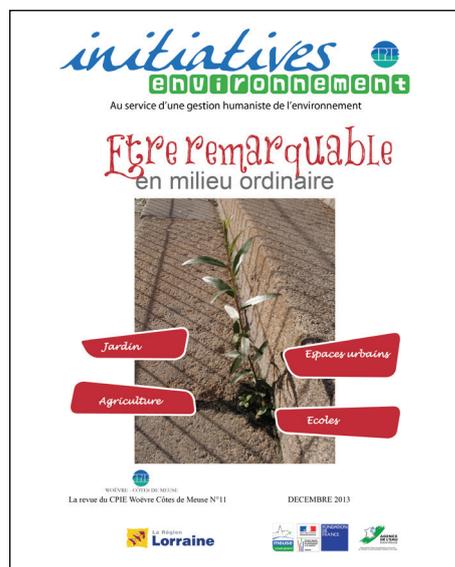
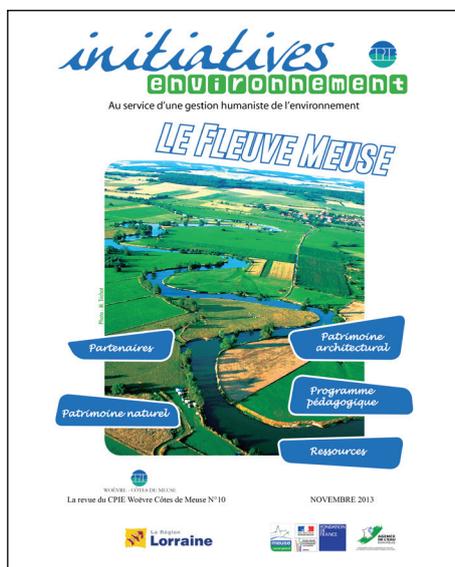
n°10 : Le Fleuve Meuse

n°11 : Etre remarquable en milieu ordinaire

n°12 : Actes des 1ères Rencontres Départementales de la Biodiversité

n°13 : Economie circulaire

n°14 : Ecotourisme



Et n'hésitez pas à contacter le CPIE pour avoir des renseignements concernant les activités pour tous que nous proposons tout au long de l'année (sorties naturalistes de découverte de la faune et la flore, ateliers pratiques, conférences et projections, ...)



MEUSE

Renseignements au CPIE de Meuse (ou sur le site www.cpie-meuse.fr)

14 rue Chaude, 55160 Bonzée - 03.29.87.36.65 - cpie.meuse.ressources@orange.fr

Conception, réalisation, rédaction
CPIE de Meuse

ISSN : 0753-3454

Directeur de publication
Olivier AIMONT

Directrice de rédaction
Alexandra PINATON

Coordination - mise en page
Samuel NOURRY

Impression
Conseil Départemental de la Meuse

Remerciements

A tous les rédacteurs d'articles

Ainsi qu'à :

Toute l'équipe du CPIE de Meuse et au comité de rédaction et de relecture.

Photos et illustrations

Sauf précision, photos des auteurs d'articles et CPIE de Meuse ou illustrations du domaine public.

Les articles non signés ont été rédigés par l'équipe du CPIE.

Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

